

Activité 2 : Les particularités de la reproduction sexuée.

Capacités :

Com - Pratiquer des démarches scientifiques.

Ds - Pratiquer des langages.

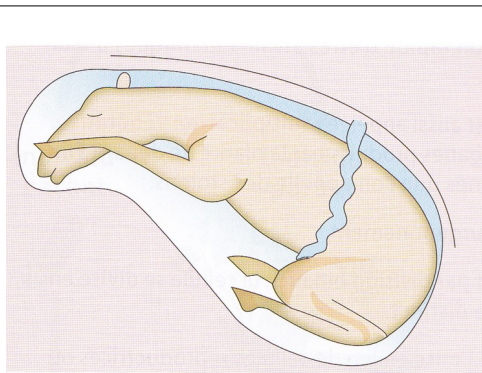
I. Identifier le lieu d'émission des cellules reproductrices et celui de la fécondation :

Consigne : A partir des vidéos proposées, observe la reproduction de la libellule, de la méduse et du corail, réalise un tableau afin d'indiquer pour chacune de ces espèces le lieu d'émission* des cellules reproductrices et le lieu de fécondation**.

*Lieu d'émission = endroit où les cellules reproductrices sont libérées.

**Fécondation = rencontre et union d'une cellule reproductrice mâle et d'une cellule reproductrice femelle.

II. Identifier le lieu où se développe l'embryon :

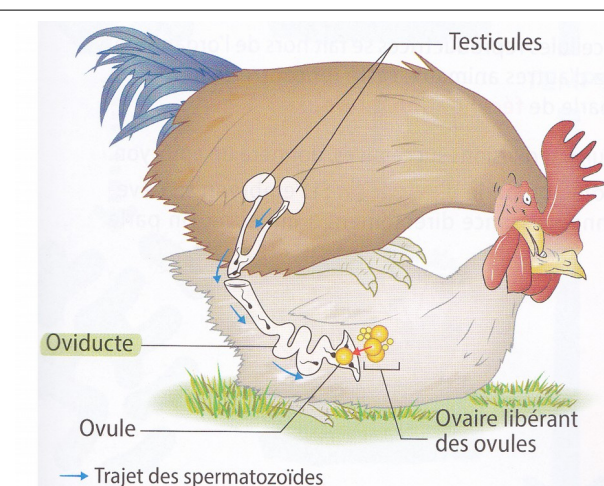


L'embryon dans l'utérus de la jument.



Poche de naissance

Chez le cheval, la fécondation d'un ovule a lieu dans l'organisme de la jument à la suite d'un accouplement avec l'étalon. La **cellule-œuf** formée va alors se diviser pour donner un **embryon** dont la croissance va se poursuivre dans l'utérus jusqu'à l'accouchement. On dit que le cheval est une **espèce vivipare**.



Le poussin à sa naissance.

Chez la poule, la fécondation est interne mais l'**embryon** se développe dans un **œuf** que la poule va pondre puis couvrir pendant 21 jours. Il faut pour cela qu'un coq ait préalablement déposé ses spermatozoïdes dans l'appareil reproducteur de la poule.

Sans accouplement, celle-ci pond quand même des œufs mais qui ne sont pas fécondés : ils ne contiennent qu'un ovule et ne pourront pas donner de poussin même après couvaie. On dit que la poule est une **espèce ovipare**.

Consigne : A partir des documents, explique la différence entre une espèce vivipare et une espèce ovipare. Explique la particularité d'une espèce ovovivipare ?